



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	13 <sup>ème</sup>
Nom de site	308234	Numéro	T16775
Adresse du site	11-13, rue Gandon	Hauteur	R+9 (30m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/02/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	15/02/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	15/04/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans le dossier, L'opérateur projette l'installation d'une antenne relais émettant sur les bandes de fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz pour contribuer à la couverture du quartier en 2G, 3G et 4G.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes heptabandes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 70°, 210° et 310°.		
Distance des ouvrants	3 à 10m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	70° < 2V/m, 210° < 2V/m et 310° < 2V/m.	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à installer 3 antennes radio fixées sur 2 mâts.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite seront placés en applique contre l'édicule, invisibles depuis la rue
Hauteur antennes/sol	35.15m

<b>Date :</b>	<b>Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :</b>	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

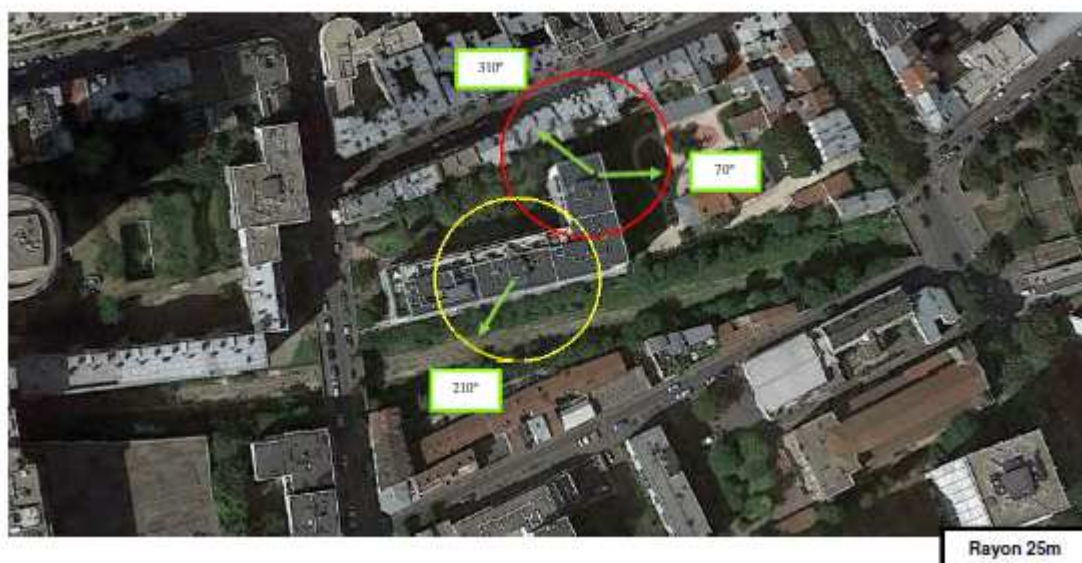
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
A Crèche	15 rue Caillaux	R+5ÉTAGES	OUI	84,7m	0,250

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

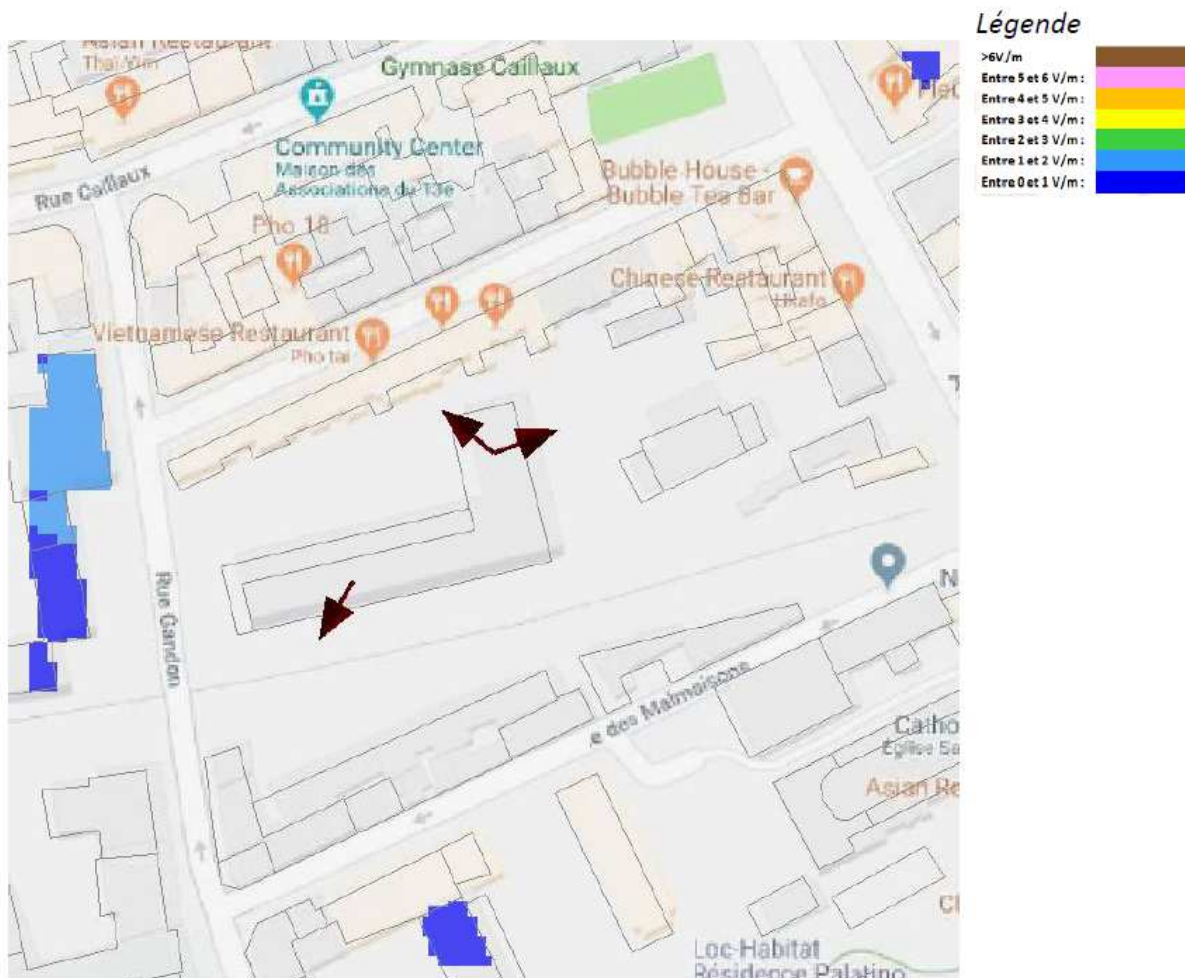
(AUCUN IMMEUBLE EN VUE DIRECTE CAR INFÉRIEUR À L'ANTENNE)



Simulation et conformité au seuil de la Charte

c. Azimut 310°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 70°	Azimut 210°	Azimut 310°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 1-2 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	22,5 m	28,5 m	28,5 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de jeunes enfants, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



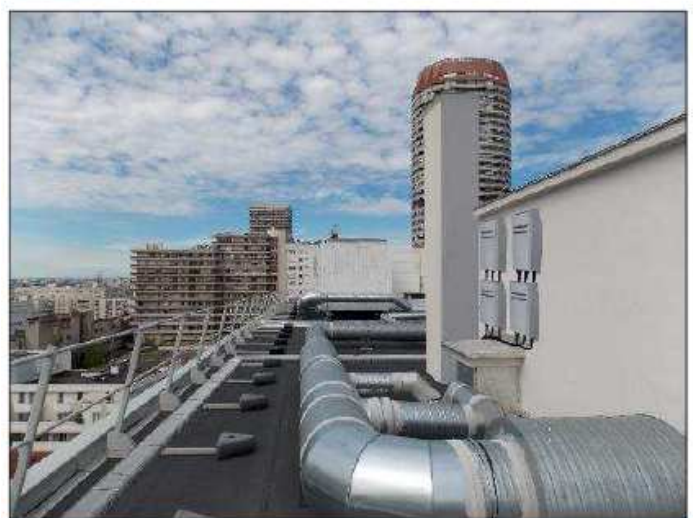
Etat projeté :



Etat de l'existant :



Etat projeté :



## Vue des Azimuts

Azimuth 70° :



Azimuth 210° :



Azimuth 310° :

